

COMMUNIQUÉ

Les utilisateurs de maïs du secteur de l'élevage sont satisfaits de la décision finale du Tribunal canadien du commerce extérieur sur le maïs-grain

Publication immédiate

Le 18 avril 2006

Ottawa – C'est avec plaisir que les utilisateurs de maïs du secteur de l'élevage (UMSE), une coalition formée par l'Association de nutrition animale du Canada (ANAC), la Canadian Cattlemen's Association (CCA) et le Conseil canadien du porc (CCP), ont accueilli la décision rendue aujourd'hui par le Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE) à l'effet que les importations de maïs-grain des États-Unis n'ont causé aucun dommage, ni ne menacent de causer des dommages matériels aux producteurs de maïs du Canada.

Ian McKillop, président de l'Ontario Cattlemen's Association, et administrateur de la Canadian Cattlemen's Association, disait « Il s'agit d'une enquête qui a divisé et perturbé énormément, qui a frappé durement les éleveurs de bœuf et de porc du Canada et qui n'a certes pas aidé les producteurs de maïs. »

« Nous souhaitons maintenant nous remettre des dommages et de la perturbation subie par les éleveurs de bœuf et de porc dans le cadre de cette enquête », ajoutait-il.

Kathleen Sullivan, directrice générale de l'ANAC, poursuivait en disant « Les producteurs de maïs du Canada subissent les pressions qui affectent les prix à l'échelle mondiale et ces pressions ne sont pas uniques aux producteurs de maïs. Au Canada, la plupart des producteurs de grains, d'oléagineux et de bétail subissent les contrecoups des conditions mondiales. Le problème le plus important pour les producteurs canadiens est l'assurance de la devise canadienne. Le Tribunal a entendu des nombreux témoignages à l'effet que les fluctuations de la devise au cours des trois dernières années ont contribué à réduire de plus de 25 % les recettes agricoles au Canada. »

De préciser Edouard Asnong, 1^{er} vice-président du Conseil canadien du porc, « Les problèmes mondiaux qui affligent les producteurs canadiens font appel à des réponses et à des solutions mondiales. Le gouvernement doit faire preuve de chef de file et veiller à ce que les négociations multilatérales et bilatérales donnent lieu à un cadre commercial juste et équitable. En l'absence d'une telle solution, le gouvernement du Canada doit offrir aux producteurs des programmes efficaces et prévisibles. »

M. McKillop incite fortement le gouvernement à demander des solutions aux bas prix des produits agricoles dans les négociations de l'OMC et si cette voie n'offre pas de résultats efficaces et rapides, de recourir au mécanisme de règlement des différends. « La question est urgente et mérite une attention immédiate », a-t-il conclu.

Source :

Secteur du porc
M. Edouard Asnong
1^{er} vice-président
Conseil canadien du porc
(bur.) (514) 984-3513
(rés.) (450) 248-2375

Secteur du boeuf
M. Ian McKillop
Administrateur
Canadian Cattlemen's Association
(bur.) (519) 868-4202
(rés.) (519) 762-6484

Secteur de l'alimentation animale
Mme Julie Latrémouille
Directrice, affaires réglementaires
Association de nutrition animale du Canada
(bur.) (613) 241-6421